



Contactez, pour toute information :

TRESORERIE
DE POITIERS ETS HOSPITALIERS
RUE DE LA MILETRIE - B P 581
86021POITIERS CEDEX

BDF : 30001 00639 C861000000 15
Tél : 0549383700

Références (à rappeler dans toute correspondance) :

004 08 2009 0193012 109283310
NUM. DEB.: 12075719620420

TRESORERIE
DE POITIERS ETS HOSPITALIERS
RUE DE LA MILETRIE - B P 581
86021POITIERS CEDEX
LG G4 L1 809 231109 3

GAUDINAT JEROME

16 RUE THEOPHASTE RENAUDOT
POITIERS
86000 POITIERS

LETTRÉ DE RAPPEL

Madame, Monsieur,

L'examen de votre situation, arrêtée à la date ci-dessous précisée, montre que vous restez redevable des produits dont les références figurent ci-après.

Je vous serais particulièrement obligé de régler rapidement le montant de ces produits afin d'éviter les poursuites que je suis tenu d'engager à votre rencontre passé un délai de vingt jours et qui entraîneraient les frais mentionnés ci-dessous.

D'avance, je vous remercie et vous prie de croire à mes sentiments les meilleurs.

OBJET DE LA CRÉANCE :

FRAIS HOSPITALISATION
DU 20/06/2009 AU 22/06/2009
TITRE EMIS LE 07/07/2009
POUR GAUDINAT JEROME

Montant de la dette :	830,40€
Sommes versées :	0,00€
Reste dû (*) :	830,40€

(*) Situation arrêtée à la date du : 17 11 2009

Si vous avez réglé APRES CETTE DATE, ne tenez pas compte du présent avis.

EN CAS DE RÈGLEMENT AVANT CETTE DATE , vous devez signaler au comptable mentionné dans le cadre " Contacter pour toute information " les références du présent avis en précisant la date de votre paiement et le moyen utilisé : effet bancaire ou postal, numéraire (dans ce cas, indiquez la date et le numéro de la quittance délivrée).

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le montant de la dette, si vous estimez qu'une erreur a été commise, si vous contestez le montant, ADRESSEZ-VOUS AU SERVICE ADMINISTRATIF CONCERNE SELON LE CAS (mairie, hôpital, office d'HLM...).

Si vous avez des difficultés pour payer les sommes dues, ADRESSEZ-VOUS AU COMPTABLE DU TRESOR mentionné dans le cadre " Contacter pour toute information ".

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi 78-17 du 6-1-1978, s'exerce auprès du comptable du Trésor dont émane le présent document.

Tarif des frais (Art. 1912 C.G.I.) *

Commandement	3 %	Affiches	1,5 %
Saisie quelle qu'elle soit	5 %	Inventaire des biens avant la vente	1 %
Opposition sur saisie	2,50 %	Procès verbal de vente	1 %

* minimum commandement 7,5 € ; saisie 15 €.

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

POUR EFFECTUER CE RÈGLEMENT :

- En espèces :
Présentez-vous aux guichets de la Trésorerie, muni du présent avis.
- Par chèque bancaire ou postal :
Adressez sous pli affranchi à l'adresse ci-contre votre talon de paiement et votre chèque libellé obligatoirement à l'ordre du " Trésor public ".
N'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire.

TALON DE PAIEMENT

LETTRE DE RAPPEL
du 17 11 2009
Application : HTR
Références :
CODIQUE : 086017
ETAB.: 004 MAISON: 08
REF. TITRE: 2009 0193012
NUM.ENTREE: 109283310
NUM.DEB.: 12075719620420

MONTANT EN EUROS
€ 830,40

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

GAUDINAT JEROME

16 RUE THEOPHASTE RENAUDOT
POITIERS
86000POITIERS



CENTRE D'ENCAISSEMENT
DU TRESOR PUBLIC
59885 LILLE CEDEX 9

000000004099

22222000191 32001930121092833100860172902806

83040

NE JOINDRE AUCUN
COURRIER À VOTRE
PAIEMENT